**Amélioration des systèmes agricoles locaux et familiaux d’une manière collective, inclusive et durable dans les communes de Aït Youssef Ouali y ArbaaTaourirt, Al Hoceima (Maroc)**

Projet 20-054-A

**Termes de référence**

**ÉVALUATION FINALE EXTERNE**

# 

# 0.- TITRE

Terme de référence pour l’évaluation finale du projet :

***“Amélioration des systèmes agricoles locaux et familiaux d’une manière collective, inclusive et durables dans les communes de Aït Youssef Ouali y ArbaaTaourirt, Alhoceima (Maroc****)*.”

Projet 20-054-A, financé par le Gouvernement des Îles Baléares (CAIB).

# 1 . CONTEXTE :

L’évaluation s’inscrit dans le carde de projet *Amélioration des systèmes agricoles locaux et familiaux d’une manière collective, inclusive et durables dans les communes de Aït Youssef Ouali y ArbaaTaourirt, Al Hoceima (Maroc)*. Projet 20-054-A, financé par le Gouvernement des Îles Baléares qui a pour :

* **Objectif général de projet :** Améliorer les opportunités sociales et économiques des femmes et des hommes ruraux de la Province d' Al Hoceima.
* **Objectif spécifique de projet :** l’amélioration des systèmes agricoles locaux des familles d’une forme collective, inclusive et durable des Communes de Ait Youssef Wali et ArbaatTaourirt, Al Hoceima (Maroc).
* **Résultats escomptés et activités du projet**
* **(R1)** Les systèmes d’irrigation traditionnels des communes de ArbaaTaourirt y Aït Youssef Ouali sont réhabilités et gérés de manière collective, locale et durable.
* **(R2)** La production locale de cultures agricoles durables est soutenue dans 40 parcelles familiales.
* (**R3**) La population de Mallorca et Al Hoceima est sensibilisée sur la gestion de systèmes alimentaires plus juste, locales et durable à travers la campagne « l’Aliment qui nous unit dans la Méditerranée »
* **Bénéficiaires:**40 agriculteurs (20 agricultrices et 20 jeunes) participent activement y directement dans les activités du projet; 280 personnes (50% femmes et 30% jeunes) participeront dans les activités de sensibilisation sur la souveraineté alimentaire et l’aliment méditerranéen); 80 personnes (50% femmes et 30% jeunes) de ArbaaTaourirt et Ait Youssef Wali participeront dans des travaux en relation avec la fête de l’eau.
* **Date de démarrage et fin du projet:**
* **Date de démarrage du projet** : 19 novembre 2020
* **Date de fin du projet** : 18 février 2023
* **Durée**: 27 mois

# 2.- ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L’ÉVALUATION

# AFFA RIF, comme partenaire local de la mise en œuvre du projet,

# Les agriculteurs et agricultrices bénéficiaires directs de l’action,

# les responsables des deux communes cibles ( Ait Youssef Ouali et ArbiaTaourirt)

# Les familles des agricultrices et des agriculteurs des deux communes

# Les institutions locales ( DPA, université, ODECO et associations locales )

**Contacts clés à consulter pour l’évaluation :**

* Coordinateurs des organisations impliquées dans l'exécution du projet
* Responsables de l´exécution du projet
* Producteurs et productrices
* Familles de producteurs/trices
* Les participants aux formations et actions de sensibilisation-plaidoyer
* Présidents des communes des lieux d’intervention, surtout dans les communes d’intervention principale.

**Comité de gestion et de suivi de l’évaluation**

Sa fonction est la gestion et la coordination de la mise en œuvre de l’évaluation et en même temps l´orientation du travail des évaluateurs, fournissant les informations et documents nécessaires. L'unité est responsable de la validation et du suivi du processus, d’élaborer les TdR, de l'embauche de l'évaluateur et de publier et diffuser les résultats.

Ses principales fonctions sous la supervision de l'Unité de gestion sont les suivantes :

* Faciliter la participation des acteurs impliqués dans la conception de l'évaluation : identification des besoins d’information, définition des objectifs.
* Valider les documents de planification de l’évaluation.
* Faciliter l'accès de l'équipe d'évaluation à toutes les informations et documents pertinents de l'intervention, aux acteurs et informateurs qui peuvent participer à des entrevues clés, à des groupes de discussion ou d'autres rencontres techniques de collecte d'information
* Surveiller de la qualité du processus et des documents et rapports qui sont élaborés pour les compléter avec ses contributions et veiller à ce qu'ils répondent à ses intérêts et demandes de renseignements sur l'intervention.
* Diffuser les résultats de l'évaluation, en particulier entre les organisations et groupes de discussion.

Ce comité participera à la conception de l'évaluation et établira une communication directe avec les évaluateurs. Ce comité est composé par les coordinateurs du projet.

# 3.- PORTÉE DE L'ÉVALUATION :

L'évaluation de ce projet sera réalisée dans le cadre des lignes directrices établies par GOIB et répondra aux conditions suivantes :

* **Institutionnelles et réglementaires :**Les organisations impliquées sont le bailleur GOIB, l’organisation bénéficiaire de la subvention et le partenaire local (AFFA RIF).
* **Géographique:**la zone d’intervention comprend les Communes de Arbaa Taourirt et Ait Youssef Ouali.
* **Secteurs:**

Les secteurs CAD auxquels se réfère le projet sont :

* Lutte pour l’égalité du genre et la promotion des droits des femmes
* Ressources en eau à des fins agricoles
* Production agricole et alimentaire
* Diversification agricole

# 4.- QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

* **Critères d’évaluation**

En complétant l’analyse du processus, l’évaluation par résultats devra tenir en compte l’analyse selon les critères d'évaluation établis par le Comité d'Aide au Développement (CAD) qui ont été adopté par CAIB:

***Critères principaux*** *:*

* Pertinence
* Efficience
* Efficacité
* Impact
* Durabilité

***Critères supplémentaires*** *:*

* Cohérence
* Couverture
* Appropriation
* Alignement
* Participation
* Capacité institutionnelle
* Visibilité de l’aide

***Critères transversaux :***

* Approche genre
* Approche diversité
* Droits humains
* Facteurs socioculturels
* Facteurs technologiques
* Facteurs économiques et financiers
* Facteurs environnementaux
* **Questions de l´évaluation**

Les questions qui suivent sont proposées comme une première approximation des niveaux d'analyse qui sont attendus de l'évaluation. L'analyse des questions générales et spécifiques doit être effectuée en tenant compte des critères et des normes mentionnées ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **Questions** |
| **Efficacité** | * Les activités sont-elles appropriées pour l'atteinte des résultats ? * Les indicateurs de résultats sont-ils bien définis ? * Les sources de vérification sont-elles fiables, pertinentes ? * Les résultats escomptés ont-ils été atteints ? |
| **Efficience** | * Dans quelle mesure les périodes prévues et les ressources humaines étaient adaptées à l’atteinte des résultats ? * Des indicateurs appropriés ont été utilisés pour la planification et le suivi des actions ? |
| **Pertinence** | Le projet a-t-il contribué à l'atteinte des objectifs :   * L'intervention correspond-elle aux priorités et aux besoins de la population bénéficiaire ? * Le projet est-il en phase avec les priorités et les besoins du groupe cible? * La structure des objets, résultats et activités de l'intervention a-t-elle été correctement définie ? * Les activités programmées sont-elles adéquates pour atteindre les objectifs de l'intervention ? * Les priorités des bénéficiaires ont-elles changé depuis la définition de l'intervention ? Si oui, l'intervention s'est-elle adaptée à ces changements ? * La thématique du genre est adaptée au contexte local? * L’intervention est complémentaire à d'autres stratégies ou programmes d'intervention sur le même territoire? * Les priorités de développement du pays bénéficiaire ou de la zone d'influence ont-elles changé ? * Les besoins des femmes ont-ils été satisfaits par le projet ? L'approche genre a-t-elle été appliquée efficacement ? * Des problèmes ont-ils été identifiés qui ne sont pas envisagés dans l'exécution du projet ? Quelles actions ont été développées pour y répondre ? * Quelle valeur le développement et la réalisation du projet ont-ils pour les collectivités locales ? |
| **Impact** | * Dans quelle mesure les actions de l'intervention ont atteint tous les groupes cibles ? * Quelle est la perception des titulaires de droits sur les résultats atteints et du rôle qu'ils jouent dans leur réalisation ? * L'intervention a-t-elle agi en faveur de la souveraineté alimentaire ? * Le projet a-t-il généré des impacts positifs ou négatifs inattendus ? |
| **Viabilité** | * Est-ce que le projet a réussi à induire et / ou renforcer des processus institutionnels et sociaux et développé les capacités locales pour assurer la durabilité des impacts positifs du projet ? * Est-ce que le collectif cible aux compétences de gestion économique pour donner une continuité aux résultats du projet une fois qu'il sera terminé ? * Quels facteurs sur la durabilité les priorités politiques, des facteurs économiques, institutionnels, technologiques, culturels ou environnementaux ?\* Le projet a favorisé un processus techniquement approprié ? Le groupe cible s'est-il approprié de la technologie apportée ? |

Plus particulièrement, l’évaluateur/trice appréciera les résultats de la réhabilitation des systèmes d’eau, de la production agricole avec l’application des techniques agroécologiques et l’émancipation des femmes bénéficiaires.

Quelques questions comme exemple :

* Quelles sont les techniques agroécologiques utilisées ? Par combien de personnes ?
* Quelle est la plus-value de ces techniques, à quel point sont-elles maîtrisées par les producteurs et comment les apprécient-ils ?
* Quelles sont les contraintes ou difficultés qu’elles posent ?
* Quels sont les résultats obtenus en termes de production et de rendement, en comparaison à ce qui se faisait antérieurement ou se pratique par d’autres producteurs voisins ?
* Quels sont les résultats obtenus en termes de bénéfices pour les femmes ?
* Quels sont les résultats en termes de continuité dans les cultures irriguées  ?
* Quels effets ont les techniques agroécologiques sur d’autres aspects tels que la charge de travail, l’eau, le sol, la conservation des produits, l’environnement, …

La dimension genre doit être intégrée dans cette analyse (signaler les différences entre les hommes et les femmes).

# 5.- MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

L'évaluation suivra une **approche participative et les dimensions genre – droits de humains et protection de l’environnement seront prises en compte**. Compte tenu qu’il s’agit d’une évaluation finale et les caractéristiques de l'intervention, il est proposé d’utiliser une méthodologie orientée vers le processus et les éléments structurels tout en complétant par une méthodologie basée sur les résultats.

Une approche d’évaluation orientée par la théorie du changement sera fortement appréciée.

L’évaluateur/trice doit fournir aux parties prenantes du projet l'occasion de réfléchir sur leur travail. La participation des hommes et des femmes de différents âges sera assurée. L'évaluation doit se faire en étroite coordination avec l'équipe au Maroc et de leurs politiques et objectifs respectifs ainsi qu'avec les groupes cibles impliqués dans le projet.

Les informations quantitatives et qualitatives seront combinées. De plus, l’évaluateur / e aura toutes les informations secondaires utiles pour l'évaluation qui ont été générées au long du projet par les entités exécutantes et par d'autres entités concernées.

Différentes techniques pour la collecte d'informations seront utilisées :

* Examen et analyse des documents liés au projet : partenariats entre les ONG et le GOIB, formulaires et reformulations, rapports de suivi et rapports d'organismes publics.
* Entretiens avec les gestionnaires de projet au siège et sur le terrain.
* Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés.
* Groupes de discussion avec des représentants des groupes cibles.
* Observation directe.
* Techniques quantitatives (analyse de données, enquêtes de mesure ...) pour répondre aux questions qui exigent des données chiffrées.
* D'autres techniques de recherche sociale.

L'évaluation durera au maximum d’un mois et demi, le plan de travail comprend les phases suivantes (l’équipe d'évaluation peut adapter le plan en fonction de la méthodologie proposée) :

1. **Étude préalable (7 jours)**

Analyse de tous les documents afin de s’approprier des principales informations concernant l'intervention, réalisation de réunions techniques préparatoires au siège du projet à Aït Youssef Ouali et ArbaaTaourirt avec l'équipe de coordination du projet, de sorte que l’équipe d'évaluation puisse répondre aux questions suivantes :

* Connaître de façon claire l'objectif de l'évaluation et le contexte d'évaluation dans lequel elle est faite, y compris les sources et les conditions d'accès à l'information, et détecter les informateurs clés.
* Élaborer des questions clés grâce à des indicateurs et proposer des techniques appropriées pour la collecte de données.
* Affiner la méthodologie et les outils de collecte et de traitement des données.

Dans les 7 jours suivants au début de l'évaluation, l'équipe d'évaluation doit présenter une proposition de méthodologie qui doit être acceptée par AFFA RIF.

À la fin de cette phase, l'équipe d'évaluation présentera la matrice d'évaluation finale et les options méthodologiques retenues, ainsi que le calendrier de travail sur le terrain, c'est-à-dire le parcours qui sera réalisé, les personnes à rencontrer et l'agenda des rencontres.

1. **Le travail sur le terrain ( 12 jours)**

Au cours du travail de terrain l’information de qualité, quantitative et qualitative nécessaire sera collectée afin de répondre aux besoins d'information exprimés au paragraphe 4 «Portée de - l’évaluation » et 5«Critères d'évaluation » en utilisant les outils déjà conçus.

Le travail de terrain aura lieu à Al Hoceima (siège AFFA RIF) et surtout dans les deux communes d'intervention.

Au cours du travail de terrain l’évaluateur devra planifier et mener des réunions de restitution des résultats préliminaires avec le personnel d’AFFA RIF. Il aura un soutien logistique d’AFFA RIF pour la mise en œuvre des réunions, des ateliers, des entretiens, de la collecte et du traitement des données.

Une réunion avec l'équipe du projet locale sera réalisée le premier et dernier jour afin de :

* Discuter brièvement des conclusions préliminaires
* Valoriser l'apprentissage de l'organisation locale en matière d'évaluation
* Examiner les travaux de systématisation de l'information obtenue
* Valoriser le travail accompli par l'équipe d'évaluation

1. **Élaboration du Rapport préliminaire et final (20 jours).**

L'élaboration des rapports s'organisera comme suit :

* Systématisation des données, élaboration de conclusions, rédaction d'une première version du rapport final et remise à l’équipe de coordination du projet au Maroc et (13 jours).
* Révision de la première version du rapport final par AFFA RIF (3 jours).
* Présentation du rapport final prenant en compte les commentaires du AFFA RIF (4 jours).

Le libellé du rapport final doit suivre les recommandations du paragraphe 7 du présent document. Une version du rapport final sera discutée par toutes les parties et un rapport final sera établi.

Les résultats des travaux d'évaluation doivent être soumis avec une distinction entre les données, les interprétations et les jugements. Des conclusions (conclusions de fait sur les critères et facteurs évalués), les leçons apprises (les relations de cause à effet entre les activités menées et les conclusions et recommandations) et des recommandations (suggestions pour améliorer l'effet de la cause et la conception logique de l'intervention seront présentés, information qui doit être implanté, etc.) seront présentées.

**Plan de travail :**

Le plan de travail proposé pour l'évaluation est le suivant, il est susceptible d'être modifié et / ou adapté aux propositions de l'équipe d’évaluation :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉ** | **MOIS 1** | | | **MOIS 2** | | |
| **PHASE DE PRÉPARATION (7 jours)** |  |  |  |  |  |  |
| Revue de la documentation disponible |  |  |  |  |  |  |
| Entretien avec les responsables du projet |  |  |  |  |  |  |
| Définition des indicateurs, questions clés et guides d’entretien |  |  |  |  |  |  |
| Proposition méthodologique de l’évaluation pour validation par AFFA RIF |  |  |  |  |  |  |
| Sélection des informateurs clés et des visites nécessaires |  |  |  |  |  |  |
| **PHASE DE TERRAIN (12 jours)** |  |  |  |  |  |  |
| Visites à la zone d’intervention |  |  |  |  |  |  |
| Entretiens avec les directeurs et personnel technique et informateurs clés |  |  |  |  |  |  |
| Ateliers de travail avec bénéficiaires et autres |  |  |  |  |  |  |
| Réunion de restitution des résultats préliminaires avec les partenaires locaux et le personnel du AFFA RIF |  |  |  |  |  |  |
| **PHASE DE RÉDACTION DE RAPPORT (20 jours)** |  |  |  |  |  |  |
| Travail de bureau de systématisation de l’information collecté. Remise de la première version du rapport –13 jours |  |  |  |  |  |  |
| Révision de la première version du rapport – 3 jours |  |  |  |  |  |  |
| Remise du rapport final en prenant compte les commentaires de AFFA RIF – 4 jours |  |  |  |  |  |  |

**Produits attendus :**

1. **Première version du rapport** : devra contenir les principaux aspects de l'évaluation réalisée et une évaluation initiale des questions posées et des critères. AFFA RIF fera les commentaires appropriés sur cette version afin de parvenir à un consensus. Ce processus peut générer plus d'une version de rapport non définitif.
2. **Rapport final**: Le document final doit répondre à toutes les questions soulevées par l'équipe d’évaluation.
3. **Présentation des rapports finaux:** deux présentations de résultats seront menées aux dates spécifiées.

Il est attendu des évaluateur / trice :

* Procéder à un examen des questions ainsi que des critères choisis.
* Une amélioration des outils de collecte et de traitement des données, l'identification et entretiens avec des informateurs clés au siège et à la préparation du travail de terrain.
* Pendant le travail sur le terrain, des réunions devront être planifiées et organisées sur la restitution des résultats préliminaires avec les divers organismes liés à l’intervention, y compris les autorités et les institutions partenaires dans le pays concerné.

**Documents et sources d’information**

Liste de documents sur l'intervention à évaluer :

|  |  |
| --- | --- |
| **Document** | **Localisation** |
| Accords de partenariat | AFFA RIF siège |
| Document de formulation, reformulation et annexes | AFFA RIF siège |
| Communications officielles avec CAIB | AFFA RIF siège |
| Documents stratégiques de AFFA RIF au Maroc | AFFA RIF Siège |
| Étude ligne de base | AFFA RIF siège |
| Rapports de suivi annuels du projet | AFFA RIF siège |
| Première version du rapport final du projet | AFFA RIF siège |
| Mémoires et registres | AFFA RIF siège |
| Documents et sources de vérification générés | AFFA RIF siège |
| Justification économique | AFFA RIF siège |

# 6.- STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Le rapport final d'évaluation ne doit pas dépasser 50 pages. Il sera accompagné d'un résumé exécutif, d’un maximum de 5-10 pages. Il doit également soumettre une feuille-résumé de l'évaluation suivant le format établi par le CAD de l'OCDE pour l'examen des évaluations de cette institution.

Le rapport final devra être écrit ou traduit à l’espagnol.

Après sa présentation sous forme électronique et une fois approuvé, l'équipe fournira la version définitive électronique du rapport final.

# 7.- EQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe sera composée au moins par une/un expert avec :

* Une expérience avérée en évaluation de projets de coopération au développement,
* De préférence, ingénieur agronome
* Experte/expert en développement rural avec des connaissances du contexte marocaine et de l’agroécologie et agriculture familiale de subsistance.
* Expérience sur les questions des rapports d’égalité hommes/femmes.
* Être professionnel(le) et indépendant (e) d’esprit dans ses analyses ;
* Excellente capacité rédactionnelle en français, ainsi que compétences en visualisation graphique
* La connaissance de la zone du projet et des langues locales serait un atout. Si non, il sera nécessaire un traducteur interprète parlant couramment les langues locales. Les dépenses liées au traducteur seront inclues dans le budget de l’évaluation.

Il est important que l'expert ait de bonnes aptitudes de communication en français, des capacités à faire face à diverses situations et à travailler en équipe.

Les langues de travail sont l’espagnol (pour les documents de projet officiel), le français avec l’équipe de projet et avec les bénéficiaires, les langues locales. La documentation produite par l'équipe d'évaluation sera rédigée en **espagnol**. En cas de besoin de traduction du rapport en espagnol, les frais devront faire partie du budget global de l´évaluation.

La connaissance du contexte d’Al Hoceima ; et l'intégration de la thématique du rôle de la femme et du multiculturalisme dans l'ensemble du travail est nécessaire. L'expérience et le profil du groupe d'évaluation proposé seront évalués avant signature du contrat.

Selon les normes de CAIB pour la réalisation de l’évaluation, l'embauche d'une équipe locale d'évaluation sera prioritaire, c'est-à-dire dans le pays en cours d'évaluation, sans que pour autant, les candidatures d'évaluateurs non locaux soient écartées. Le choix se fera sur la base de critères techniques et de qualité.

L'équipe d'évaluation informera à tout moment le comité de suivi de tout incident.

Le chef de l'équipe d'évaluation sera responsable de la planification du travail de terrain et d'assurer la participation des bénéficiaires à des ateliers sur le projet et à des entretiens semi- structurés.

# 9.-PRÉMISSES DE L'ÉVALUATION ET PUBLICATION

**Prémisses de l´évaluation**

Les facteurs qui doivent nécessairement être à la base du comportement éthique et professionnel de certains membres de l’équipe de travail sont les suivantes :

* **Anonymat et confidentialité** : L’évaluation doit respecter le droit des personnes à fournir de l’information, tout en assurant son anonymat et sa confidentialité
* **Responsabilité** : Tout désaccord ou différence d’opinion qui pourrait surgir entre les membres de l’équipe ou avec les responsables de l’intervention sur les conclusions et/ou recommandations, doit être mentionnée dans le rapport. L’équipe devra soit soutenir toute affirmation faite, soit consigner son désaccord sur l’affirmation en question. Tout problème devra être immédiatement communiqué à la directrice du projet à AFFA RIF. Si ce n´est pas le cas, l´existence de ces dits problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour la justification de la non atteinte des résultats établis par le AFFA RIF dans les TdR.
* **Reconnaissance de l'information**. C’est le rôle de l'équipe d'évaluation d'assurer l'exactitude et la qualité des informations recueillies pour l'établissement des rapports, et, finalement, être responsable de l'information présentée dans le rapport d'évaluation. L'équipe d'évaluation doit assurer la qualité à tous les stades, au niveau technique, méthodologie, de travail de terrain, d´analyse des données, l'interprétation et rapport et recommandations. Si le travail n'a pas la qualité requise, le rapport ne sera pas accepté et le dernier paiement ne sera pas réalisé jusqu'à ce que les irrégularités soient corrigées.
* **Remise des rapports**. - En cas de retard de livraison de rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est nettement inférieure à celle convenue avec AFFA RIF, le rapport sera renvoyé et le dernier paiement ne sera pas effectué jusqu'à ce que les irrégularités soient corrigées.

**Droits d´auteur et publication de l´information**

Le rapport d'évaluation externe finale, une fois validé AFFA RIF, partenariat local, sera propriété des deux entités et seules celles-ci pourront utiliser le résultat de ce travail, la reproduction et l´usage privé à condition de nommer les conditions de réalisation et l'auteur.

En cas de retard dans la livraison de rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est manifestement inférieure à l'accord, un système de sanctions et d'arbitrage qui doit être précisé dans le contrat sera établi.

# 9.- DÉLAIS POUR LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION

La date et l'achèvement de l'ensemble de l’évaluation, le calendrier de livraison des produits, la remise du rapport final sont établies comme suit:

Le travail sera divisé entre travail de bureau et travail de terrain et la remise des résultats ne doit pas dépasser 45 jours au total après la signature du contrat :

* **Démarrage à partir du 02 Mai 2023 et finalisation avant 05 Juillet 2023,** avec la remise des résultats finaux (les dates peuvent être adaptées en fonction de la proposition de l’évaluateur).
* Le budget de l'évaluation doit être estimé et fixé selon les clauses administratives correspondantes.

Les évaluateurs doivent soumettre dans les 10 jours à compter de la signature de ce document, une proposition de méthodologie de l'évaluation pour l'acceptation par AFFA RIF. Cette proposition doit tenir compte à la fois de la phase de cabinet et du travail sur le terrain par l'observation directe, des entretiens avec des informateurs clés, des groupes de discussion, etc.

Après le travail sur le terrain, un rapport préliminaire (1 exemplaire papier et une électronique) doit être présenté à AFFA RIF dans les 16 jours naturels après le retour du travail de terrain.

Une fois examiné par AFFA RIF, qui disposera de 7 jours pour faire ces commentaires, aura lieu une séance d’échange avec l´évaluateur pour des évaluations mutuelles. Une copie sera aussi envoyée au partenaire local pour l´incorporation de commentaires.

Une fois reçus les commentaires, l'équipe d'évaluation aura une période de 7 jours pour la livraison du rapport final (3 copies papier et une électronique).

# 10.- BUDGET

L'évaluation a un budget de 35.800 MAD (trente-cinq mille huit cent dix dirhams y compris la TVA et les impôts directs), qui couvre les honoraires de l'équipe d'évaluation, transport, hébergement et nourriture ainsi que d'autres frais encourus par les experts dans la conduite de l'évaluation. Ainsi assurer la traduction du rapport final à l’espagnol.

Un premier versement de 50% du budget sera fait à la présentation et à l'acceptation de la méthodologie proposée et un deuxième et dernier paiement à la livraison et l'acceptation du rapport final par AFFA RIF.

Les paiements seront effectués par virement bancaire ou chèque et dans les deux cas seront fonction des services rendus.

# 11.- PRÉSENTATION DE L’OFFRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE ET CRITÈRES DE VALORISATION

Les caractéristiques que doivent présenter les offres pour participer à cet appel d'offres sont les suivantes :

* Première page sur laquelle doit apparaître : Nom de l´entreprise ou de l´expert, Titre de l´évaluation et numéro de registre du projet.
* Contact de l´entreprise ou de l´expert individuel
* Offre technique comprenant :
  + - CV détaillé des personnes de l´équipe d'évaluation au sein de l´entreprise (cas échéant)
    - CV détaillé de l´expert individuel (cas échéant)
    - Méthodologie proposée
    - Proposition d'une matrice d´évaluation
    - Plan de travail
    - Estimation du budget pour la réalisation de l'évaluation qui inclut tous les coûts dérivés de la réalisation de l´évaluation ainsi que le mode de paiement.

Les points suivants seront valorisés :

* Incorporation dans la conception de l´évaluation d´une approche multi disciplinaire
* Méthodologie innovante et participative
* Techniques qui mettent en avant des données qualitatives et quantitatives
* Proposition avec une vision globale intégrant les différents facteurs
* Expérience de l´évaluateur en évaluation de projets de coopération et développement agricole
* Capacités techniques de l´équipe d´évaluateurs
* Prise en compte de l’approche genre

**Critères d´évaluation de l´offre**

| **CRITÈRES** | **VALEUR** | **FACTEURS** | **VALEURS**  **FACTEURS** |
| --- | --- | --- | --- |
| Expérience professionnelle de la personne chargée de la mission au terrain | 40% | Expérience vérifiable en évaluations similaires | 15% |
| Expérience en programmes d’évaluation-identification de genre, coopérativisme et/ où agroécologie | 10% |
| Connaissance du contexte de la zone, notamment Maroc et Nord de l’Afrique - Maghreb | 15% |
| Profil de l´expert ou de l´équipe d´évaluation | 30% | Formation supérieure universitaire : sciences sociales où agronomie | 20% |
| Formation en genre et où développement rural intégrée | 10% |
| Qualité et valeur technique de l’offre | 30% | Valeur ajoutée aux objectifs des TdR | 10% |
| Valeur ajoutée à la méthodologie proposée dans les TdR | 10% |
| Amélioration budgétaire | 10% |

**Lieu et délais de présentation de l´offre:**

Les offres devront être envoyées en indiquant dans le sujet du message :**Évaluation Nº Projet CAIB 20-054-A**

à l’adresse électronique suivante: [forum.femmes@yahoo.f](mailto:forum.femmes@yahoo.f)r

Date limite de présentation de l’offre : 25 Avril 2023 (24h00 heure Maroc). Toutes les offres reçues seront analysées.

Communication de l’offre sélectionnée : 30 Avril 2023